

Procès-verbal de la séance du 27 septembre 2018 Maison de quartier Sous-Gare

1. Accueil et bienvenue

La séance est ouverte à 19h00 et le Président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, tout en excusant les membres qui ont annoncé leur absence. La liste de présence est mise en circulation et jointe à l'original du présent procès-verbal.

2. Procès-verbal de la séance du 12 avril 2018

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2018 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Suivi des décisions

a) Le Président, Aldo Civitillo passe en revue les différents événements organisés cette année :

- **7 juin 2018**, vide-dressing et vente de plantes aromatiques et médicinales : quelques gouttes de pluie se sont invitées, mais l'événement s'est bien déroulé. L'Apothèque du Jorat s'est dit ravi de participer. Toutefois, les participants ont relevé que l'inscription a été trop tardive. Décision pour l'an prochain : les inscriptions se feront directement dans les enseignes et seront ensuite regroupées chez Nicole (Antoine & Lili). Les flyers seront réalisés par Aldo (Civitillo SA).
- **18 juillet 2018**, courrier des lecteurs dans 24 Heures : La Bricotine remercie les membres de l'Association et relève que les habitants ont fait plus que d'habitude. En particulier, Mme Graf (Auto-lumières) a mis à disposition une de ses vitrines pour exposer des articles de La Bricotine. Concernant l'inondation (locaux de Grancy 26), La Bricotine vient seulement d'envoyer les photos. De son côté, Nauti Line a la chance d'avoir un autre magasin car cela fait près de 4 mois que le local est fermé en raison de difficultés avec les assurances et le propriétaire pour prendre en charge les dégâts de l'inondation. En principe l'ouverture est prévue dans 2 semaines.
- **Canicule** : son exceptionnelle durée de 3 mois a provoqué des baisses de chiffres tant pour la restauration que pour la boulangerie, mais fait le bonheur de Côté Soleil (maillots de bain).

- **22-27 juillet 2018**, Les Toiles de Milan : chaque soir, à plusieurs reprises, 2 dias de l'Association ont été projetés sur le grand écran. Ceci est aussi un geste de soutien à la Maison de quartier sous-gare et au quartier.
 - **22 août 2018**, Les Sauvageons du jardin botanique : l'Association a été approchée pour adopter un arbre afin de planter verdir son pied avec des espèces indigènes. Cependant la Ville de Lausanne demande une autorisation individuelle, raison pour laquelle c'est Lee (Lee Seeds) qui a signé le contrat d'entretien. Si ce projet intéresse d'autres commerçants ou riverains, le jardin botanique peut être contacté.
 - **6 septembre et 4 octobre 2018**, les marchés du soir de 17h00 à 20h00 : en dépit de 2 minutes de pluie, tout a bien fonctionné. L'ensemble des exposants était ravi. Une petite participation financière a été demandée aux participants. La Panetière relève que le marché du lundi comporte un boulanger (à vérifier) et s'étonne que l'un des exposants vende du pain. L'Association précise que seuls quelques pains à la farine bio ont été mis en vente. Dans la mesure du possible, l'Association sera attentive à préserver les intérêts de ses membres. Décisions : El Gaucho assurera la petite restauration du 4 octobre et la déco du bar sera faite par La Bricotine qui mettra des cartes de visite à disposition.
 - **13 septembre 2018**, le concert des voisins : après avoir débuté par un déluge, le temps s'est montré plus clément dans un deuxième temps. Les musiciens sont des champions, car ils ont joué non-stop jusqu'à 20h50. Deux plaintes de voisins ont été déposées dont la première à 20h04... Cependant, les policiers ont simplement pris note que l'autorisation pour la musique allait jusqu'à 22h00 et pour le bar à 23h00. L'association remercie vivement le café de Grancy pour la mise à disposition du matériel pour le bar (comptoir, tables, chaises, etc.). Une rétrocession de 15% du résultat du bar est versée par le café de Grancy afin de payer les autorisations pour l'usage de la place ainsi que l'électricité, sans oublier les musiciens.
 - **La boîte à livres** : la Ville de Lausanne a accepté l'installation d'une boîte à livres à côté de celle des « 20 Minutes » (près arrêt métro Grancy). La réalisation de ce projet (printemps 2019) est dans l'attente d'une mise à disposition d'une caissette d'Edipresse ou du Régional.
4. Projets des CFF (Léman 2030) et de la Ville de Lausanne (Pôle Gare) – modifications des projets initiaux

Une rencontre est proposée pour le **jeudi 25 octobre 2018, dès 18h30, au local du Simplon 34** entre les responsables de projet et les membres de l'Association. Cette invitation peut être élargie à l'ensemble des commerçants et artisans du quartier : chaque commerçant peut en parler à ses voisins.

5. Organisation de l'apéro des voisins (offert aux habitants du quartier)

A l'occasion de la première nocturne lausannoise, le **14 décembre 2018**, il est décidé :

- *Flyers* : sera réalisé selon le modèle de l'an dernier par Nauti Line
- *Vin chaud* : sera préparé avec amour par le café de Grancy

- *Tartines* : seront concoctés par Malika, Nicole, Josyane, Lee et toutes les autres bonnes âmes
- *Tartares saumon et viande* : en principe, devrait être mitonné par le café de l'Europe
- *Soupe* : Al Saccho s'est dit prêt à proposer de la soupe chaude
- *Pain* : Romantica et La Panetière
- *Autorisation pour l'apéro et pour un brasero sécurisé* : Lee
- *Achat d'une tente* : Aldo

6. Tour de table et divers

- Création de la page Facebook : Merci à Ricardo du café de Grancy. Seront administrateur-trice-s : café de Grancy, Aldo et Lee. Les membres peuvent transmettre les infos et documents qu'ils souhaitent à l'un ou l'autre afin de les poster sur Facebook
- Reprise des marchés du soir au printemps (1^{er} jeudi d'avril, mai, juin et juillet 2019), puis bilan avec la Ville de Lausanne. Les flyers et affichettes seront également assurés par le café de Grancy.
- Participation à la Fête de la musique 21 juin : Ok pour le(s) concert(s) en plus de celui de l'automne. Une demande sera faite aux organisateurs.
- Lausanne à Table : la proposition est faite d'organiser un grand déjeuner (env. 20 personnes), voire le repas de midi (4 personnes), offert par les commerçants avec l'appui des boulangeries et des restaurateurs du quartier. Décision : feu vert pour une grande table pour le petit déjeuner et pour le repas de midi. Aldo et Lee prendront contact avec la responsable connue de Mahmut.
- Tibits : un flyer invitant les commerçants à visiter le chantier le 4 octobre 2019 à 12h00 est distribué aux participants.
- *L'assemblée générale ordinaire* a été fixée au **jeudi 21 mars 2019**. Toutefois, cette date sera consacrée à une **rencontre avec les représentants du projet Pôle Gare ainsi que Mme Litzistorf à 19h00, à la Maison de Quartier Sous-gare**. En effet, selon Mme Baudat, la séance de présentation du 27 août 2018 – en présence de 3 municipaux – pour laquelle une lettre a été adressée de manière individuelle à chaque commerçant n'a visiblement pas retenu l'attention des membres de l'Association du Boulevard. C'est pourquoi une autre tentative de rencontre a été proposée par la Ville à mi-novembre 2018, mais refusée par le comité de l'Association en raison d'un emploi du temps surchargé. Une autre date sera proposée pour l'assemblée de notre association.

Il n'y a pas d'autres divers.

La séance est levée à 20h30.